



Journée régionale d'étude et de formation

Handicap d'origine psychique

*Soins, accueil et accompagnement
dans les parcours des enfants et adultes handicapés*

Mardi 13 mars 2012

de 9 h à 16 h 45

au Domaine du Lac
21 Plombières les Dijon
(au bord du lac Kir)

Certains troubles psychiques, par leur gravité et leur chronicité, génèrent une situation de handicap, désormais mieux reconnue. Mais les contours du handicap psychique restent flous. Chez l'adulte, il désigne les conséquences invalidantes d'une maladie mentale chronique relativement stabilisée survenant au cours de la trajectoire de vie ; mais une déficience psychique peut également accompagner d'autres déficiences, notamment une déficience intellectuelle et passer alors au second plan, au rang de déficience associée. Chez l'enfant, l'emploi de la notion de handicap psychique ne va pas de soi, même si des troubles du comportement risquent effectivement d'enclencher un processus handicapant.

L'accueil de personnes présentant des troubles psychiques dans des structures médico-sociales du secteur du handicap n'est pas récent mais les structures spécifiquement dévolues aux adultes handicapés psychiques sont peu nombreuses et les ITEP (Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) se sont différenciés des IME (Instituts médico-éducatifs) que depuis peu de temps. Pour ces structures, les questions de l'articulation avec les soins psychiatriques et les risques de ruptures dans les trajectoires constituent des enjeux majeurs.

Nombre d'établissements et services accueillant et accompagnant des personnes dont le handicap est lié à la déficience intellectuelle sont également concernés par la déficience psychique, soit par le jeu des cumuls de déficiences, soit parce que des personnes ayant un handicap psychique viennent frapper à leur porte faute de trouver place dans les structures qui leur sont plus spécifiquement destinées. Or, l'organisation et le fonctionnement de ces structures, les compétences et qualifications de leurs personnels, leur cadre architectural, - autrement dit leur projet d'établissement ou de service - ne sont en général pas adaptés aux personnes handicapées psychiques.

L'ampleur des questions soulevées par l'accueil, le soin et l'accompagnement dans les structures médico-sociales des personnes présentant des troubles psychiques invalidants a conduit les professionnels du handicap à souhaiter l'organisation d'une journée d'étude sur ce thème.

Cette manifestation régionale est donc l'occasion d'explorer différentes questions qui se posent aujourd'hui : en terme de définition et de classification ; de trajectoire et points de rupture dans le parcours de vie des personnes ; de réponses mises en place ou souhaitables par les acteurs concernés.

Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Handicaps et les Inadaptations

11 rue Jean Giono – BP 76509 – 21065 DIJON Cedex – Tél : 03.80.28.84.40 – Fax : 03.80.28.84.41

E-mail : creai@creaibourgogne.org - Site Internet : <http://www.creaibourgogne.org>

N° FPC : 26 21 000 1521

Handicap d'origine psychique

Soins, accueil et accompagnement dans les parcours des enfants et adultes handicapés

Pré-programme

Matinée

9 h Accueil

9 h 30 Ouverture et présentation de la journée

9 h 45 **Les usages sociaux des désignations de la « maladie mentale »** (titre provisoire)
(conférence/débat)

Alain EHRENBURG, sociologue, directeur de recherche au CNRS

11 h **La question de l'évaluation partagée des situations de handicap d'origine psychique** (titre provisoire)
(conférence/débat)

Jean-Yves BARREYRE, sociologue, directeur du CEDIAS et du CREAI Ile-de-France

12 h 30 Déjeuner (sur place avec réservation)

Après-midi

14 h **Eviter les points de rupture dans les parcours de vie et de soins**

(table ronde/débat)

avec la participation de représentants :

- de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne
- des Conseils Généraux
- du secteur de la santé mentale
- des MDPH

Interventions et débats à partir de la présentation de trois situations illustratives de points de ruptures par des professionnels

15 h 15 Pause

15 h 30 **Faire face aux périodes paroxystiques (crise)**

(table ronde/débat)

avec la participation de représentants :

- de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne
- du secteur de la santé mentale
- des MDPH

Interventions et débats à partir de la présentation de trois situations illustratives de périodes paroxystiques par des professionnels

16 h 45 Clôture de la journée

Un dossier sera fourni à chaque participant lors de l'accueil comprenant, notamment, le programme détaillé.

